

à la danse macabre et quand une infection - e hépatite ou pire le Sida - se manifeste, le chemin vers le sevrage est encore plus difficile. C'est dans cet esprit que se sont ouverts les

Paradis artificiels sous surveillance

ux pour toxicomanes, communément appelés les de shoot. Leur création en a choqué plus in et on le comprend : la consommation de drogue, qui est illégale, est pratiquée dans un en-

droit encadré, légal. Comme le Quai 9 à Genève. En France, ce type de structure n'est pas autorisé. Mais les esprits changent et les idées finissent toujours par avancer. Aujourd'hui personne ne remet en cause le décret Barzach qui autorise la vente de seringues en pharmacie depuis 1987. Ce que proposent les salles de shoot n'en est que la continuité : puisque les toxicomanes peuvent acheter du matériel propre, leur permettre de l'utiliser dans des conditions sanitaires optimales semble logique. Mais la peur de créer un appel d'air et de laisser penser que l'usage de drogues est facile et légal est encore grande.

YVES GALLARD

Malie sur le chemin de Lourdes



AMUSE GUEULE

De quoi s'mêle-t'on...

C'est le coup de fil qui fait tousser. Qui énerve. Qui agace. Tiens, celui que notre rédaction a reçu la semaine dernière, émanant du chargé de communication d'une collectivité locale en nous demandant de ne pas relater la totalité de la dernière réunion publique tenue par celle-ci. Une requête toute amicale bien sûr, en y mettant les formes, où chaque mot est compté, choisi avec soin, pesé. Bref une quasi supplique. A laquelle votre hebdomadaire préféré n'a pas donné suite...

Député fossilisé ?

C'est non sans humour que le député Claude Birraux a pris la parole au cours de la récente inauguration de la mairie de Cranves-Sales (lire en page 15). Au micro, celui-ci a glissé qu'il n'était pas anormal qu'il parlât le jour des Journées du patrimoine. De là à penser que ce dernier fait déjà partie des vieilles pierres locales, il n'y a qu'un pas...

Partie de campagne

Également présent à Cranves-Sales, il y en avait un autre qui aimerait faire partie un jour du patrimoine local : Guillaume Mathelier est en effet dans les starting-blocks pour prendre la place de Claude Birraux en tant que député de la 4^e circonscription. Avant même de savoir qui seront ses adversaires, l'ambitieux maire d'Ambilly vient d'ores et déjà de lancer son site internet de campagne. Pour des élections qui se dérouleront en 2012, on ne peut pas dire qu'il soit en retard. Attention toutefois au faux départ.

ANCE SUR 1 000 000
IE PAS CRAQUER

TOUTES LES CHANCES
DE FAIRE UNE BONNE AFFAIRE

CLIO CAMPUS GPL
7199 €

2000 € DE BONUS ÉCOLOGIQUE DÉDUITS
SOUS CONDITION DE REPRISE

